

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 381-3:1996

Vêtements de protection pour utilisateurs de scies à chaîne tenues à la main - Partie 3: Méthodes d'essai des chaussures

Schutzkleidung für die Benutzer von
handgeführten Kettensägen - Teil 3:
Prüfverfahren für Schuhwerk

Protective clothing for users of hand-held
chain-saws - Part 3: Test methods for
footwear

02/1996



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 381-3:1996 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 381-3:1996.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ICS 13.340.10

Descripteurs: équipement de protection individuelle, vêtement de travail, prévention des accidents, vêtement de protection, pied, botte, scie à chaîne, résistance au choc, essai, spécification

Version française

Vêtements de protection pour utilisateurs de scies à chaîne tenues à la main - Partie 3: Méthodes d'essai des chaussures

Schutzkleidung für die Benutzer von
handgeführten Kettensägen - Teil 3:
Prüfverfahren für Schuhwerk

Protective clothing for users of hand-held
chain-saws - Part 3: Test methods for footwear

La présente Norme Européenne a été adoptée par le CEN le 1995-11-02. Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme Européenne.

Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Secrétariat Central ou auprès des membres du CEN.

Les Normes Européennes existent en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Secrétariat Central, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

CEN

Comité Européen de Normalisation
Europäisches Komitee für Normung
European Committee for Standardization

Secrétariat Central: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles